

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

BILAN 2018 - 2021
GRAND EST



SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	4
PRÉAMBULE.....	4
LES 5 ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ	5
ENGAGEMENT N° 1 : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté	6
CHIFFRES -CLÉS	6
ZOOM SUR... L'espace de lecture parents / enfants créé au sein des services de la PMI des Ardennes	6
ENGAGEMENT N° 2 : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants.....	7
CHIFFRES -CLÉS	7
ZOOM SUR... La santé mentale : les travailleurs sociaux apportent des premières réponses grâce à une formation aux premiers secours en santé mentale	7
ENGAGEMENT N° 3 : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes	8
CHIFFRES -CLÉS	8
ZOOM SUR... L'accompagnement des jeunes par la mission locale du Nord Meusien.....	8
ENGAGEMENT N° 4 : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité	9
CHIFFRES -CLÉS	9
ZOOM SUR... Un espace de vie sociale itinérant en milieu rural est en cours de création.....	9
ZOOM SUR... Le profil pauvreté mis à disposition de chaque EPCI de la région	9
ENGAGEMENT N° 5 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi	10
CHIFFRES -CLÉS	10
ZOOM SUR... La Transformerie de Nancy qui mobilise les chef.fes de familles monoparentales en grande précarité	10
LA CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.....	11

ÉDITORIAL



En France, 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Si la région Grand Est, dans son ensemble, se situe seulement légèrement en dessous du niveau de vie médian des Français, ce constat cache d'importantes disparités entre départements avec des territoires en déprise et des populations en risque d'échec scolaire et en difficulté pour trouver un emploi. La crise sanitaire inédite à laquelle nous avons été confrontés a encore renforcé le besoin de protection économique et social de nos concitoyens.

À travers la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, lancée en 2018, et ses cinq engagements, les services de l'État dans la région Grand Est et l'ensemble des acteurs du secteur social se sont mobilisés face à l'urgence sociale. Ils se sont particulièrement attachés à renforcer leurs actions en faveur de l'accès à une alimentation saine et à lutter contre la fracture numérique, avec une attention marquée aux territoires ruraux et aux plus jeunes qui sont particulièrement touchés par la précarité dans notre région. Le bilan de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans le Grand Est traduit cet engagement et la volonté de continuer à agir afin que personne ne reste au bord du chemin."

Josiane CHEVALIER

Préfète de la région Grand Est, préfète de la zone de Défense Est, préfète du Bas-Rhin

PRÉAMBULE

En 2019, 1,3 personne sur 10 est en situation de privation matérielle et sociale. Elles ne peuvent pas, pour des raisons financières, chauffer leur logement, faire face à des dépenses imprévues, ou encore remplacer des vêtements abîmés. Avec un taux de pauvreté de 14,8% pour la région Grand Est (pour 15,1% au niveau national), il apparaît plus que jamais nécessaire d'accompagner les 432 000 personnes en situation de précarité pour leur permettre de s'épanouir tant professionnellement que personnellement. Ainsi, l'accès aux besoins essentiels tels que s'alimenter, se loger, prendre soin de sa santé, s'éduquer et trouver un emploi est la priorité de notre région. En connaissant au mieux les personnes concernées, et en formant nos professionnels de l'accompagnement, nous œuvrons au plus près des territoires, et plus encore en milieu rural. Le présent bilan témoigne ici de l'ensemble des actions que nous avons mises en place pour offrir des conditions de vie décentes aux personnes les plus fragiles.

Anoutchka CHABEAU

Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès de la préfète, Préfecture de la région Grand Est, depuis janvier 2021



LES 5 ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ

La région Grand Est est un territoire contrasté à forte dominante rurale : première région française en nombre de communes (5 121), 91% d'entre elles comptent moins de 2 000 habitants, tout en rassemblant 116 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

En 2018, le taux de pauvreté de 14,8% est légèrement inférieur au taux national et reste lui aussi disparate selon les départements, les Ardennes étant les plus touchées avec 18,9 %.

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, l'Etat dans la région Grand Est a défini 4 priorités en lien avec les 5 engagements nationaux :

- 1. Une meilleure connaissance territorialisée de la pauvreté**
- 2. L'accès aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, éducation, emploi**
- 3. Le développement de « l'aller vers » notamment en milieu rural**
- 4. La formation des travailleurs sociaux**

Pour ce faire, l'Etat a lancé en Grand Est :

4 APPELS À PROJETS

d'un montant de :

7 850 000 €

permettant de soutenir :

165 projets

et a labellisé fin 2021 :

41 POINTS CONSEIL BUDGETS

ENGAGEMENT N° 1 : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté

CHIFFRES -CLÉS

- Plus de **160 000 €** ont été alloués à **13 projets** dédiés à la **petite enfance** :
 - Structures d'accueil de la petite enfance de la ville de Chaumont,
 - Micro-crèche sociale : projet formation et relocalisation,
 - Création de la première crèche enfant-nature "Kinderwald" à Strasbourg Koenigshoffen,
 - Formations :
 - Communication gestuelle associée à la parole,
 - A la découverte de la sensorialité, le jeune enfant et la musique,
 - Valoriser le potentiel psychomoteur de l'enfant,
 - Jeu, jouer, jouet,
 - Accueil de la petite enfance : le genre et les écrans,
 - Promouvoir des comportements favorables à la santé chez les enfants par le biais des professionnels,
 - L'éveil culturel, un levier pour le développement de l'enfant en contexte de précarité,
 - Activité multisensorielle, développement global de l'enfant.
- En 2022, plus de **326 000 €** ont été alloués à la **formation des professionnels de la petite enfance**, avec **19 projets** dans les domaines de :
 - Les situations professionnelles complexes,
 - Les arts, la culture et le bien-être,
 - Le langage,
 - La prévention des stéréotypes.
- En octobre 2021, **10 centres sociaux** avaient été créés en **QPV**.
- De plus au titre de **l'offre d'accueil des jeunes enfants** :
 - **160 crèches** bénéficient du bonus mixité, correspondant à 5 800 places,
 - **515 classes supplémentaires** ont été ouvertes en EAJE,
 - **20 crèches à vocation d'insertion professionnelle** ont été soutenues.

ZOOM SUR...

L'espace de lecture parents / enfants créé au sein des services de la PMI des Ardennes

Un projet commun de la PMI et de la bibliothèque départementale a permis de **créer 13 mini bibliothèques**. Cette opération s'inscrit également dans le plan de lutte contre illettrisme

Son objectif ?

Utiliser le livre et la lecture par les puéricultrices et les agents de la PMI comme un outil professionnel au **service de l'éveil culturel du jeune enfant et de la construction du lien parent/enfant**.

Chacun des 13 espaces a été aménagé avec du mobilier adapté et 40 livres. 43 professionnels de la PMI et 8 bibliothécaires ont suivi une formation lors de la semaine de la Petite enfance.

ENGAGEMENT N° 2 : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants

Cet engagement vise à mettre un terme aux situations manifestement porteuses de dangers et de réduire le taux de privation matérielle des enfants en situation de précarité (ce qui inclut l'accès à un logement digne, à une alimentation de qualité, et à la santé).

CHIFFRES -CLÉS

- Depuis la rentrée scolaire 2021, **81 écoles** se sont mobilisées pour offrir des **petits déjeuners gratuits** à près de **23 900 élèves**, contre plus de 8 300 fin août 2021. Cette importante montée en charge s'explique par l'ouverture, depuis septembre 2021 de l'éligibilité des écoles hors éducation prioritaire (sur près de 822 800 petits déjeuners distribués en 2021, 40 % le sont hors éducation prioritaire).
- Près de **212 000 €** ont été alloués à **10 projets** dédiés à l'**alimentation** :
 - Aller vers les bénéficiaires de l'aide alimentaire sur les territoires ruraux,
 - Accès à tous à une alimentation digne et de qualité,
 - Renforcer les dons agricoles et lutter contre le gaspillage,
 - Faire de la transition écologique une chance pour les plus précaires,
 - "Pep's attitude" : promouvoir une alimentation saine et équilibrée et une activité physique,
 - La santé vient en mangeant et en bougeant,
 - Santé et précarité : un équilibre en question,
- La cloche Strasbourg : accès aux droits, à une alimentation variée,
- Plateforme expérimentale de formation et centre de ressources pour favoriser l'essaiage de projets et accompagner la transition alimentaire,
- Développement de la collecte, notamment en circuit court.
- **40 000 €** sont consacrés à l'**accès à un logement pérenne** pour les jeunes vulnérables dans l'agglomération colmarienne.

ZOOM SUR...

La santé mentale : les travailleurs sociaux apportent des premières réponses grâce à une formation aux premiers secours en santé mentale

Les intervenants auprès des personnes en difficulté évoquant régulièrement leurs interrogations quant à la posture à adopter face à des personnes en situation de souffrance psychique, cette formation a été inscrite dans le cadre de la priorité régionale de prise en compte de la santé mentale. Elle est destinée aux professionnels des structures d'hébergement, des accueils de jour, des maraudes et aux bénévoles des associations caritatives, soit 600 personnes au total.

ENGAGEMENT N° 3 : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes

CHIFFRES -CLÉS

L'**obligation de formation** est une mesure centrale de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la **lutte contre le décrochage scolaire** une priorité. Près de **7 900 jeunes** relèvent de l'**obligation de formation** dans la région Grand Est.

Les **enjeux** rattachés à l'obligation de formation sont doubles :

- **Conjoncturels** d'abord, du fait de l'impact de la crise sanitaire sur les jeunes : notre objectif est de permettre aux jeunes mineurs d'entamer un parcours d'insertion et leur donner les moyens d'accéder à une qualification et/ou un emploi,
- **De mobilisation des acteurs**, ensuite : l'obligation de formation repose sur une politique partenariale et interministérielle devant associer les acteurs de la formation, de l'emploi, de l'insertion et des politiques jeunesse.

Notre ambition : ne laisser aucun jeune vulnérable mineur sans solution. *#1jeune1solution*

Dans la région Grand Est, l'obligation de formation a été mise en œuvre fin 2020 avec l'ensemble des acteurs territoriaux (SGARE, conseil régional Grand Est, rectorat de région académique, DREETS, ARML, Pôle emploi et Afpa).

Les jeunes de 16 à 18 ans sont orientés vers un parcours de découvertes des métiers et de construction d'un projet professionnel. Sur la région Grand Est, **12 sites de l'AFPA** se sont ouverts. Plus de **600 jeunes** ont été orientés vers ce dispositif.

Par ailleurs :

- Fin 2021, près de **24 700 dossiers d'aide à l'embauche des jeunes** ont été déposés ;
- Le bénéfice de l'aide exceptionnelle « apprentissage » a été accordé pour plus de **67 000 contrats d'apprentissage** ;
- La progression des prescriptions de **contrats aidés** entre 2019 et 2021 a été très importante (de plus

de 6 700 sur l'année 2019, à près de 6 900 en 2020 et près de **15 500 en 2021**), le double de contrats aidés enregistrés en 1 an ;

- Fin 2021, près de **12 000 entrées en garantie jeune** ont été réalisées, soit plus de 80% de l'objectif régional ;
- Près de **17 000 jeunes ont été orientés vers le dispositif AIJ** (Accompagnement Intensif Jeunes), soit 92% de l'objectif ;
- Près de **5 800 jeunes** ont signé un **contrat en service civique**.

ZOOM SUR...

L'accompagnement des jeunes par la mission locale du Nord Meusien

Le réseau Milo'Mouv s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans. **L'objectif est de les aider à chercher une école, une formation ou un emploi.** Le projet, porté par la mission locale du Nord Meusien dans le cadre d'un consortium d'acteurs (mission locale du Sud Meusien, l'association meusienne de prévention (AMP) et l'association meusienne pour l'insertion des personnes handicapées (AMIPH)), a permis de mettre en place des nouvelles formes « **aller vers** » **les publics hors de tout radar institutionnel** lors d'activités festives, sportives et/ou culturelles et de remobiliser ces jeunes, notamment, à travers des chantiers éducatifs et historiques. Un véritable maillage territorial s'est mis en mouvement et le **consortium s'est élargi à d'autres partenaires du territoire** (association des maires de Meuse, association des maires ruraux, MDPH, SPIP, CAF, éducation nationale, PJJ, etc.) afin de dynamiser encore le dispositif. Milo'Mouv est innovant et précurseur par cette nouvelle approche du travail d'accompagnement **conciliant le travail de prévention spécialisée et de conseil en insertion professionnelle**. Ce sont au final **280 jeunes qui ont été repérés et 228 jeunes mobilisés à travers des chantiers éducatifs et historiques**.

ENGAGEMENT N° 4 : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité

CHIFFRES -CLÉS

- Près de **180 000 €** ont été alloués à **5 projets** dédiés à la lutte contre la **pauvreté monétaire** :
 - L'accès au droit hors des murs... aller vers et lever les freins au non-recours,
 - Handicap et fonction parentale dans la communauté des gens du voyage : de nouvelles pistes d'actions !
 - Accompagnement mobile de rue,
 - Prévention de l'exclusion et de la pauvreté de familles issues de la communauté gens du voyage,
 - Lever les freins et outiller les intervenants sociaux dans l'accompagnement des personnes en difficultés.
- Plus de **148 000 €** ont été alloués à **7 projets** dédiés à la lutte contre la **fracture numérique**, dont :
 - Tous connectés,
 - Formation des membres des ADEPAPE (association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance) dans la lutte contre "l'illectronisme",
 - Lutte contre la fracture numérique,
 - Accompagner les publics fragiles vers l'autonomie numérique,
 - Lutter contre la fracture numérique à Rixheim,
 - Coffre-fort numérique solidaire en région Grand-Est.

ZOOM SUR...

Le profil pauvreté mis à disposition de chaque EPCI de la région

Dans le cadre de sa priorité « **une meilleure connaissance territorialisée de la pauvreté** », l'Etat dans la région Grand Est a mis à disposition de chacun des 149 EPCI un **profil pauvreté**.

Son objectif ?

Aider à la décision dans l'élaboration des politiques publiques au bénéfice des moins favorisés.

Comment ?

L'INSEE a réalisé une **étude portant sur la pauvreté et les inégalités** au sein des EPCI, et a mis en place une typologie de ces territoires. **10 groupes** qui reflètent les différents niveaux de pauvreté et les trajectoires sociales des EPCI ont été créés.

L'ORS du Grand Est a dressé pour chaque EPCI un « **profil pauvreté** » sur la base de **67 indicateurs** relatifs à la situation démographique, au cadre de vie et à l'accessibilité du territoire, à la situation socio-économique et aux populations spécifiques.

ZOOM SUR...

Un espace de vie sociale itinérant en milieu rural est en cours de création

Dans le cadre de la priorité régionale « **développement de l'aller-vers, notamment en milieu rural** », ce centre social a été créé à l'échelle de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (18 000 habitants autour d'un centre bourg de 4 000 habitants) dans le but de **rompre l'isolement social et d'améliorer l'accès aux droits**.

ENGAGEMENT N° 5 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi

CHIFFRES -CLÉS

- Près de **500 000 €** ont été alloués à **15 projets** dédiés à l'**activité et l'insertion** :
 - Au service de la mobilité en secteur rural,
 - Mise en place de la navette Mobi3S : solution - social - solidaire,
 - Une pédagogie de la liberté pour construire et faire vivre les mixités,
 - Agence itinérante et mobile pouvant se déplacer en milieu rural,
 - Poursuite de l'action engagée en appui à la création d'une ADEPAPE dans chaque département de la région Grand Est,
 - Programme d'accès aux droits, à la prévention et aux soins,
 - Partenariat avec la FAS (fédération des acteurs de la solidarité),
 - L'avenir des possibles,
 - Après le Covid, un coup de pouce pour la jeunesse,
 - Partenariat avec le rectorat pour préparation à la transition vers la vie professionnelle,
 - Insertion professionnelle des femmes seniors,
 - Ruche pluridisciplinaire de soutien à l'insertion des jeunes de 17-25 ans sortant de protection de l'enfance,
 - Mobilité vers l'emploi : extension du périmètre d'action actuel,
 - Lancement d'une entreprise d'insertion par le travail indépendant dans le haut Rhin,
 - Programme d'action en faveur des enfants des jeunes et des familles en difficulté pour la réussite éducative et scolaire et l'égalité des chances.
- À noter qu'au titre de la **mobilisation des entreprises dans la transformation des parcours d'insertion**, une **charte de complémentarité** a été signée en mai 2020 entre la préfète de région et les fondations d'entreprises.

ZOOM SUR...

La Transformerie de Nancy qui mobilise les chef.fes de familles monoparentales en grande précarité

Dans le cadre de la priorité régionale « **accès aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, éducation, emploi** », et dans le triple objectif de :

- lutter contre le gaspillage alimentaire,
- renforcer l'accès à l'alimentation,
- et insérer des chef.fes de familles monoparentales en grande difficulté,

la Transformerie valorise les denrées alimentaires que la Banque alimentaire ne peut plus distribuer (telles que d'importantes quantités de fruits arrivés à forte maturité). Elle les convertit en produits de conserve (confitures, soupes, etc.) pour être soit réintégrés dans le circuit de distribution de l'aide alimentaire soit commercialisés.

Cette transformation est assurée par un **chantier d'insertion** mobilisant notamment des **chef.fes de familles monoparentales en grande précarité**, en relation avec les **producteurs locaux**, afin de participer à la viabilité économique du projet.

LA CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a prévu, dès 2019, la conclusion de conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) avec les départements, pour une durée de 3 ans.

Le socle cadre de la contractualisation inclut notamment des objectifs :

- d'insertion des allocataires du RSA afin :
 - d'orienter et de renforcer le plus vite possible l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA,
 - et d'augmenter le nombre de personnes accompagnées,
- de mobilités solidaires, notamment avec la mesure de soutien aux plateformes de mobilité solidaire,
- d'accès aux droits/travail social avec la consolidation des actions mises en place afin de garantir l'accueil social inconditionnel de proximité et développer la coordination avec les différents acteurs concernés, l'aller-vers et l'information des usagers.

À travers cette convention, les collectivités locales et départementales de la région Grand Est se sont engagées à mettre en œuvre 9 actions prioritaires :

- Orienter les Bénéficiaires du RSA,
- Mobiliser la Plateforme de mobilité,
- Réaliser un diagnostic de mobilité,
- Former les travailleurs sociaux,
- Nommer des référents de parcours,
- Offrir un premier accueil social inconditionnel,
- Refuser toutes sorties sèches ASE,
- Offrir une marge de manœuvre aux territoires,
- Soutenir des actions de prévention spécialisées.

Entre 2019 et 2021, l'Etat apporte ainsi à travers ces actions un soutien de plus de :

- **6 600 000 € en 2019,**
- **11 000 000 € en 2020,**
- **13 000 000 € en 2021,**

soit plus du double en deux ans.

Avec cette signature, **tous les départements de la région Grand Est et 3 métropoles** (Eurométropole de Strasbourg, Grand Nancy et Metz Métropole) se sont ainsi engagés dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

www.lutte-pauvrete.gouv.fr